



Convention citoyenne
de la Métropole Rouen Normandie



ROUEN
METROPOLE
2050

Comité de suivi citoyen – Compte-rendu 29 avril 2025



CONTEXTE

À la suite des travaux de la Convention citoyenne (CC) des transitions pour un projet d'avenir désirable face au changement climatique (septembre 2023 - juin 2024), la Métropole Rouen Normandie a institué **un comité de suivi citoyen**. Ce comité, composé de 50 personnes dont des membres de la CC et des nouveaux citoyens volontaires, a pour objectifs de suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT valant PCAET, au regard des propositions de la CC.

Ainsi, le 29 avril 2025 (18h30-21h), le comité de suivi citoyen s'est réuni pour travailler sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) au regard des productions de la CC. 24 membres du comité de suivi étaient présents.

L'atelier s'est déroulé selon les séquences suivantes :

- Présentation du DOO par Franck Wehrlé du bureau d'études Atopia
- Travail collaboratif : comparaisons entre le DOO et les travaux de la CC
- Travail collaboratif : comparaisons entre un / des sous-axe(s) du DOO et les travaux de la CC
- Conclusion.






TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LE DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Après avoir écouté la présentation du DOO, les membres du comité de suivi citoyen ont répondu en sous-groupes à la question suivante : **Le DOO présenté reflète-t-il les objectifs portés par la Convention citoyenne et le comité de suivi ? Pourquoi ?**

Les membres du comité de suivi retrouvent globalement les objectifs de la CC et du comité de suivi dans le DOO. Ils ont spécifiquement cité les éléments suivants :


- 
- La séquence Éviter-Réduire-Compenser ;
 - La réduction de la consommation foncière ;
 - La rénovation du bâti et la densification de l'existant ;
 - La protection et la préservation de la nature ;
 - La renaturation des friches industrielles ;

- La sobriété énergétique ;
- L'organisation des services de proximité répartis dans différentes centralités ;
- L'organisation des transports et la valorisation d'une mobilité bas carbone ;
- La gestion des risques ;
- L'attractivité territoriale ;
- La consommation d'énergie.




TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LE DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Néanmoins, les membres du comité de suivi ne retrouvent pas dans le DOO les éléments suivants :

- 
- La gestion des risques industriels ;
 - Les mobilités décarbonées (hormis le ferroviaire) et la création de conditions de changement des mobilités ;
 - L'organisation de services de proximité (en raison de l'organisation des chapitres du rapport) ;
 - La valeur de la solidarité ;
 - Le soutien aux associations locales et leur rôle dans mise en œuvre du DOO ;
 - L'accompagnement des commerces dans les villages ;

- La prise en compte des questions d'accessibilité pour les citoyens (personnes à mobilité réduite, personnes en situation de handicap, etc.).

Un groupe de participants regrette que le DOO soit trop concentré sur la ville de Rouen (notamment au sujet économique).



Les membres du comité de suivi citoyen font également remarquer que le DOO va beaucoup plus loin que le travail de la CC, en abordant certains concepts comme la sobriété foncière ou le patrimoine paysager de la Seine.

TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Ensuite, les membres du comité de suivi citoyen ont choisi un ou deux sous-axe(s) du DOO et ont répondu en sous-groupes à la question suivante : **Quelles grandes convergences et divergences identifiez-vous entre le DOO et les productions de la Convention citoyenne ?**





TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 1 – Ménager le territoire en prenant en compte les limites écologiques et climatiques pour une Métropole vivable à l’horizon 2050

1.2 S’inscrire dans la démarche ERC en privilégiant l’évitement

Convergence

- La séquence ERC (la CC en donne des applications concrètes sans citer pour autant la séquence ERC)

Divergence / manque

- Il vaudrait mieux privilégier l’évitement et éviter la compensation, qui est illusoire.

1.4 Mettre en œuvre la renaturation en privilégiant les gains écologiques

Convergences

- Les îlots de fraîcheur ;
- La création de corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité.

Divergence / manque

- Il manque une mention à la gestion collective des forêts (privés et domaniales) par la MRN et les citoyens.



TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 1 – Ménager le territoire en prenant en compte les limites écologiques et climatiques pour une Métropole vivable à l’horizon 2050

1.5 S’inscrire dans la démarche ERC en privilégiant l’évitement

Convergence

- La prise en compte des ressources en eau (eau potable, eaux dans les sols, traitement des eaux usées). Le DOO va plus loin que la CC.

Divergences / manques

- Pour protéger les captages stratégiques du territoire, il vaut mieux aller vers une interdiction des pollutions industrielles et urbaines, des produits phytosanitaires, etc. que vers une diminution.
- Pour le point 1.5.3 « Limiter les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire », il faudrait plutôt écrire « réduire » au lieu de « limiter ».



TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 1 – Ménager le territoire en prenant en compte les limites écologiques et climatiques pour une Métropole vivable à l’horizon 2050

1.6 Valoriser le patrimoine métropolitain au service de la résilience du territoire métropolitain

Convergence

- Les îlots de fraîcheur.

Divergence / manque

- Il manque une mention au patrimoine de la forêt.

Dans l’ensemble...

Convergences

- La mixité des espaces ;
- L’adaptation des structures et des services aux populations vieillissantes.

Divergences / manques

- Il manque le déploiement de services médicaux et de proximité ;
- Quid de l’eutrophisation des eaux ? De l’acidification des sols et des eaux ?



TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 2 – Aménager le territoire au service du bien-vivre, de la sobriété et de la solidarité

2.4 Renforcer l'offre en équipements et services pour une métropole inclusive et bas carbone

Convergences

- La proximité des services dans la consommation, les soins, la culture ;
- La diversité des réponses aux besoins des habitants en matière de commerces de proximité ;
- Le DOO va plus loin que la CC en proposant une offre en équipements et services maillée et hiérarchisée.

Divergence / manque

- Il manque la mobilisation des habitants et des habitantes pour mettre en œuvre ce sous-axe.



TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 2 – Aménager le territoire au service du bien-vivre, de la sobriété et de la solidarité

2.5 Organiser le territoire des proximités à partir d'une offre en transport bas carbone

Convergences

- Les transports bas carbone ;
- L'étoile ferroviaire (même si la CC a plus parlé de l'intermodalité) ;
- Les pistes cyclables ;
- Le co-voiturage ;
- Des offres adaptées à la diversité des bassins de vie du territoire.

Point fort du DOO : l'organisation en bassins de vie

Divergences / manques

- Il manque la possibilité de voies dédiées au covoiturage*.
- Des participants s'interrogent sur la marge de progrès en termes de part modale des transports collectifs qui paraît peu importante.

*le service de la mobilité, interrogé sur ce sujet a indiqué que dans le cadre du SERM, une analyse sur les possibilités de voies dédiées au covoiturage est en cours. L'étude de faisabilité n'étant pas terminée, il semble difficile d'indiquer cette possibilité dans le DOO.

Point d'étonnement d'un des groupes : La question de l'urbanisation engendrée par la création de Ligne Paris Normandie ne semble pas abordée.

TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 3 – S’engager résolument dans une dynamique de transition, de neutralité carbone et de résilience

3.1 Organiser les transitions des espaces productifs du territoire

Convergences

- La décarbonation de l’industrie, notamment portuaire, en favorisant l’implantation des industries décarbonées en bord de Seine ;
- Les activités mixtes et artisanales et l’organisation des services dans le territoire en pôles de vie (voir le point C.4 sur les pôles de vie, les bourgs et les villages du rapport de la CC) ;
- Le réinvestissement des friches (voir le point F.1 sur la nature du rapport de la CC) ;
- Le tourisme de proximité durable, qui converge avec la politique d’attractivité responsable et exigeante souhaitée par la CC.

Divergences / manques

- La souveraineté alimentaire n’est pas suffisamment abordée dans le DOO. La CC avait conclu qu’il n’était pas possible d’atteindre une souveraineté alimentaire totale avec les surfaces agricoles existantes du territoire mais qu’il était important de se fixer un objectif mesurable.
- La question de l’agroécologie n’est pas suffisamment traitée (voir le point F.3 du rapport de la CC).

Observation d'un participant : il est difficile de faire de l’agroécologie sans polyculture / élevage, et de faire de la polyculture / l’élevage sans herbe (prairies permanentes et surfaces à privatiser ou à développer).

TRAVAIL COLLABORATIF : COMPARAISON ENTRE LES SOUS-AXES DU DOO ET LES TRAVAUX DE LA CC

Axe 3 – S’engager résolument dans une dynamique de transition, de neutralité carbone et de résilience

3.2 Organiser la transition économique

Convergences

- La diversité des formations actuelles et nouvelles pour attirer des étudiants ;
- Le logement des étudiants ;
- Le maintien et le développement de l’activité économique actuelle ;
- Le développement d’une logistique bas carbone.

Autres propositions d’actions du groupe :

- Ecouter les besoins du futur des industriels et citoyens pour investir dans des besoins qui n’existent pas encore. Investir dans l’innovation, dans des capitaux risques.
- Développer la géothermie.
- Imposer des toits solaires sur tous les bâtiments à toitures plates.
- Utiliser des filières dans matériaux locaux.

Divergences / manques

- La création d’activités économiques pour les étudiants de la MRN n’est pas suffisamment traitée.
- Il manque une mention à la formation des étudiants dans les nouvelles technologies.
- Le développement de l’Axe Seine n’est pas suffisamment traité.



MERCI

